



Formulaire de demande pour la reconnaissance de programme

SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT

Renseignements sur l'établissement (doivent être étudiés par le Bureau national de la SCRP)

Nom de l'établissement d'enseignement

Nom du programme

Département

Site Web de l'établissement/du programme

Personne-ressource :

Prénom

Nom

Titre

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Courriel

Doyen ou directeur ou président :

Prénom

Nom

Titre

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Courriel

Confidentialité et respect de la vie privée

La SCRP informe les individus et les établissements qui soumettent leur candidature au programme de reconnaissance que les renseignements contenus dans leur formulaire sont protégés et demeureront privés et confidentiels. Sans leur consentement, ces renseignements ne pourront être divulgués à quiconque, sauf sur ordre de la directrice générale de la SCRP.

De même, les candidats et leurs parties ne peuvent divulguer à quiconque et durant l'ensemble du processus d'évaluation de la demande les renseignements obtenus de sources diverses pouvant être considérés comme confidentiels ou privés sans le consentement de la partie concernée, sauf sur ordre de la directrice générale de la SCRP.

Déclaration et signature

J'ai lu et je comprends l'entente et les critères du programme de reconnaissance de la SCRP. Je comprends que la SCRP se réserve le droit de retirer mon statut de connaissance par la SCRP en tout temps s'il est établi que mon organisation brise les conditions de cette entente.

Nom du candidat

Titre du candidat

Établissement d'enseignement du candidat

Noms du programme et du département

Signature

Date (JJ/MM/AA)

Nom du doyen ou du directeur

Titre du doyen ou du directeur

Signature (électronique ou autre)

Date (JJ/MM/AA)



Renseignements sur le paiement

Mode de paiement :

<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Visa	<input type="checkbox"/> MasterCard	<input type="checkbox"/> AMEX	<input type="checkbox"/> M'envoyer la facture
---------------------------------	-------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------	---

Montant total dû : _____

Numéro de la carte de crédit

Date d'expiration (MM/AA)

Nom du titulaire (en lettres moulées)

Signature

Exigences pour le dépôt des candidatures

Pour être admissible au programme de reconnaissance de la SCRP, l'établissement doit :

- être un collège, une université ou un établissement postsecondaire canadien reconnu*;
- présenter tous les documents requis tous les documents de demande exigés, y compris le [formulaire de demande](#) signé et complété, les frais et tout matériel d'appui requis;
- répondre aux exigences de profondeur et de portée du cadre des compétences enseignées et du contenu des cours tel que décrit dans le formulaire de demande ci-joint et dans *Les voies vers la profession*;
- fournir toute autre documentation au Conseil national d'éducation de la SCRP et au Comité d'évaluation en appui à cette demande, tel qu'exigé.

Veuillez confirmer que vous avez lu et compris les exigences de la demande en cochant la case ci-dessous.

Oui, j'ai lu et compris les exigences de la demande.

Critères d'évaluation

La SCRP s'associera aux établissements dont les programmes répondent à tous les critères ci-dessous ou à la plupart d'entre eux :

- Une vision claire pour le programme et son développement, de sorte à répondre aux besoins changeants de la profession;
- Un engagement explicite de l'établissement à soutenir et à promouvoir le développement du programme et le recrutement des ressources nécessaires;
- Des enseignants agrémentés ou en voie d'agrément professionnel;
- Une conception du programme appropriée et un curriculum pertinent (section 3);
- Une adhésion claire aux valeurs de la SCRP : pratique éthique, pratique stratégique, bienfaits mutuels, leadership et engagement, formation continue (section 4).

Veuillez vous assurer que ce formulaire démontre et souligne les pratiques exemplaires dans ces domaines au moyen d'exemples, de témoignages et de descriptions de cours.



SECTION 2 : PRÉSENTATION DE VOTRE PROGRAMME ET DE L'ÉTABLISSEMENT

2.1 L'établissement remplit-il les critères d'un établissement postsecondaire canadien reconnu en vertu de la définition du CICDI?

***Établissement postsecondaire reconnu** : Établissement public ou privé auquel a été accordé, en vertu d'une loi *publique ou privée* du parlement de la province ou du territoire ou d'un mécanisme gouvernemental d'assurance de qualité, le pouvoir de délivrer des grades, diplômes et autres titres de scolarité. <http://www.cicic.ca/506/definitions-de-base.canada>

Oui

Non

Autre

Les renseignements demandés ci-dessous fournissent une indication de l'envergure du programme.

2.2 Combien d'étudiants (ÉTP) sont inscrits à l'établissement?

2.3 Combien d'étudiants sont inscrits au programme de RP/gestion des communications cette année?

1^{re} année _____

2^e année _____

3^e année _____

4^e année _____

Autre _____

2.4 À quelle école/faculté appartient ce programme de RP/GC?

2.5 Quel pourcentage approximatif d'étudiants sont inscrits à ce programme à temps partiel/plein?

Temps partiel _____ % Temps plein _____ % Autre (précisez) _____ %

2.6 Quels sont les critères d'admission au programme?

2.7 De quelle façon le contenu du programme est-il transmis? Veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent et indiquer le pourcentage approximatif qui correspond.

En personne _____ %

À distance _____ %

En ligne _____ %

Une combinaison de moyens _____ %

Autre (précisez) _____ %

2.8 Quelle région géographique l'établissement dessert-il principalement?



2.9 Qui sont les enseignants du programme? Veuillez énumérer les principaux enseignants des cours de relations publiques et de gestion des communications.

Nom	Prénom	Titres (tous les titres qui s'appliquent)	Autres titres professionnels	Cours enseignés
Directeur du programme				

2.10 Depuis combien de temps le programme existe-t-il?

2.11 Ce programme a-t-il été vérifié/approuvé dans le cadre d'un processus d'examen interne de l'établissement? Si oui, veuillez décrire sommairement ce processus et indiquer à quel moment le programme a été examiné et approuvé pour la dernière fois.

2.12 Quel processus a révélé le besoin d'un tel programme?

2.13 Quels groupes consultatifs, professionnels ou industriels ont fourni leurs conseils, commentaires ou recommandations sur ce programme?



2.14 Veuillez consulter la section 4 (page 11) du document *Les voies vers la profession* et indiquez la voie qui s'applique le mieux à votre programme :

Technique Carrière Gestion Leadership Universitaire

Afin de déterminer la voie vers la profession qui s'applique à votre programme, il est essentiel de comprendre les cinq voies. Les candidats sont priés de rédiger un court texte (250-500 mots) expliquant pourquoi la voie choisie est celle qui s'applique le mieux à votre situation.

Le processus d'évaluation de reconnaissance est construit sur le modèle des voies vers la profession, qui nous servent à évaluer votre programme. Aidez-nous en indiquant la voie qui, à votre avis, correspond le mieux à votre programme.

Prenez note que cette information révèle aux évaluateurs comment les candidats perçoivent la contribution du programme aux étudiants dans leur cheminement vers la pratique professionnelle. Elle ne servira pas à des fins de marketing, ni à déterminer si le programme doit recevoir la reconnaissance. Elle sera utilisée par la SCRP pour faire l'inventaire des voies d'apprentissage des relations publiques accessibles aux futurs étudiants canadiens.

Veuillez décrire votre programme en répondant aux questions suivantes :

Le programme propose-t-il des cours crédités ou non crédités?

Quel titre de scolarité les étudiants reçoivent-ils au terme du programme?

Combien de cours sont obligatoires pour compléter ce programme? (Combien d'heures-crédit ou l'équivalent sont requises par cours et au total?)

Comment le programme est-il structuré? Quels cours sont obligatoires et lesquels sont optionnels? Listez les cours par année ou par trimestre si cette structure fait partie du modèle d'enseignement (peut être fourni dans une annexe distincte).

Veuillez fournir la description de chacun des cours en annexe.



SECTION 3 : RÉSULTATS DU PROGRAMME

La SCRP s'associera aux établissements dont les programmes présentent tous ou presque tous les secteurs du cadre de travail ou démontrent l'adoption d'une stratégie visant à incorporer ceux-ci. Veuillez énumérer les secteurs clés qui sont représentés.

Le document Les voies vers la profession précise les résultats attendus pour les cours et le programme, une donnée utile pour l'élaboration du curriculum et du programme. Nous recommandons aux candidats de travailler d'abord avec le cadre de travail des cours (page 12) et d'utiliser les résultats de programme énumérés dans les différentes sections du document Les voies vers la profession comme point de comparaison.

La voie technique : p. 13

La voie de la carrière : pp. 14 et 15

La voie de la gestion : pp. 16 et 17

La voie du leadership : p. 18

La voie universitaire : p. 19 (aucune mesure de performance fournie)

En répondant aux questions suivantes, appuyez-vous sur le cadre de travail général des cours et sur les résultats de programme propres à la voie choisie.

Secteur clé n° 1 du cadre de travail des cours : Théorie et pratique des relations publiques

De quelle façon ce résultat est-il atteint à l'heure actuelle? Quelles sont les mesures de performance utilisées?

De quelle façon ce résultat sera-t-il atteint à l'avenir? Quelles sont les mesures de performance futures proposées?

Quel(s) cours en particulier vise(nt) ce résultat? De quelle façon?

Secteur clé n° 2 du cadre de travail des cours : Théorie et pratique de la gestion

De quelle façon ce résultat est-il atteint à l'heure actuelle? Quelles sont les mesures de performance utilisées?

De quelle façon ce résultat sera-t-il atteint à l'avenir? Quelles sont les mesures de performance futures proposées?

Quel(s) cours en particulier vise(nt) ce résultat? De quelle façon?

Secteur clé n° 3 du cadre de travail des cours : Compétences individuelles et en groupe

De quelle façon ce résultat est-il atteint à l'heure actuelle? Quelles sont les mesures de performance utilisées?

De quelle façon ce résultat sera-t-il atteint à l'avenir? Quelles sont les mesures de performance futures proposées?

Quel(s) cours en particulier vise(nt) ce résultat? De quelle façon?



Secteur clé n° 1 du cadre de travail des cours : Pratique intégrée/appliquée

De quelle façon ce résultat est-il atteint à l'heure actuelle? Quelles sont les mesures de performance utilisées?

De quelle façon ce résultat sera-t-il atteint à l'avenir? Quelles sont les mesures de performance futures proposées?

Quel(s) cours en particulier vise(nt) ce résultat? De quelle façon?

SECTION 4 : VALEURS DU PROGRAMME ET VALEURS DE LA SCRP

Dans cette section, en 250 à 500 mots, décrivez de quelle façon votre programme véhicule les valeurs défendues par la Société canadienne des relations publiques : pratique éthique, pratique stratégique, bienfaits mutuels, leadership et engagement, formation continue.

N'hésitez pas à joindre tout renseignement pertinent ou tout document supplémentaire susceptible de nous éclairer sur votre programme. Lettres d'appui, historique du programme ou toute autre information pouvant étoffer la demande sont absolument bienvenus.

Comment ce programme fait-il preuve d'une pratique éthique qui soit :

- transparente (ouverte, honnête, disposée à divulguer de l'information)
- apte à rendre compte de ses actes
- exercée dans l'intérêt du public
- bâtie sur les principes d'intégrité et d'indépendance

Comment ce programme permet-il de dégager des bénéfices mutuels favorisant :

- un engagement significatif auprès des publics prioritaires
- la création de relations solides et réciproques
- la mise en place de communications symétriques et équilibrées
- l'élaboration de programmes socialement responsables

Comment ce programme fait-il preuve de leadership et d'engagement faisant place à :

- des occasions de bénévolat au sein de la profession et des communautés que nous servons
- des programmes de mentorat
- l'attribution de ressources (financières, humaines et de consultation) pour la progression de la profession

Comment ce programme fait-il preuve d'un engagement envers la formation continue favorisant :

- le développement professionnel
- l'accroissement des connaissances
- le partage des connaissances
- l'enseignement et l'érudition

Vous voulez en savoir plus?

Pour toute question concernant ce formulaire de demande ou le processus de sélection, communiquez avec Tracey Baker, directrice de l'éducation de la SCRP au bureau national, au 416-239-7034 ou TBaker@cprs.ca.

Les demandes remplies peuvent être sauvegardées et envoyées par courriel au TBaker@cprs.ca. Les frais sont payables par chèque libellé à la Société canadienne des relations publiques ou par carte de crédit (Visa/AMEX/Mastercard), tel qu'indiqué sur le formulaire. Il est également possible de recevoir une facture par la poste. **Aucune demande ne sera traitée tant que les frais ne seront pas acquittés.**

Société canadienne des relations publiques inc.
Comité national sur l'éducation
4195, rue Dundas Ouest, bur. 346
Toronto (Ontario) M8X 1Y4
Tél. : 416-239-7034
Télec. : 416-239-1076